



RÈGLEMENT OFFICIEL

- ULTRA SQR EXPERIENCE - 1ère Édition 2025

1. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

Imaginez-vous au lever du soleil, prêt à affronter un défi hors du commun. Devant vous, des routes sinueuses bordées de paysages majestueux, des cols mythiques à gravir, des descentes grisantes et une aventure où seul votre mental fera la différence.

L'**ULTRA SQR EXPERIENCE** vous invite à un périple unique à travers les paysages spectaculaires de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ici, la performance individuelle s'efface devant l'expérience, où l'endurance et la persévérance prennent tout leur sens.

Cette épreuve n'est **pas une course**, mais un **défi personnel**. Chaque participant évolue à son propre rythme, avec pour seul objectif d'atteindre l'arrivée dans le délai imparti. Il s'agit d'une aventure en **autonomie complète**, où l'anticipation et la gestion des ressources sont essentielles.

Le parcours se déroule sur **route ouverte**, ajoutant une dimension stratégique et sécuritaire à l'épreuve. Le respect du code de la route et des autres usagers est impératif.

L'événement repose sur trois valeurs fondamentales :

- **L'endurance** : Un défi long, exigeant et intense, où le mental joue un rôle clé.
- **Le dépassement de soi** : Aller au bout de l'effort, surmonter la fatigue et la difficulté.
- **Le respect** : De l'environnement, des autres participants et des règles de sécurité.

Participer à l'**ULTRA SQR EXPERIENCE**, c'est s'offrir une aventure hors du commun, où l'objectif final est de repousser ses limites tout en vivant une expérience inoubliable.

L'Épreuve

- **Nom officiel : ULTRA SQR EXPERIENCE - 1ère Édition 2025**
 - **Date : Dimanche 7 septembre 2025**
 - **Lieu : Départ et arrivée au magasin Culture Vélo Seynod**
 - **Heure de départ : 7h00**
 - **Distance : 200 km**
 - **Parcours : Épreuve se déroulant sur route ouverte à la circulation, sans assistance motorisée ni base de vie.**
 - **Format : Épreuve en autonomie complète (aucun ravitaillement officiel n'est prévu, chaque participant gère son alimentation et hydratation).**
 - **Classement au temps : Un classement sera établi uniquement pour des raisons logistiques, mais l'ULTRA SQR EXPERIENCE n'est pas une course avec podium ou récompense.**
 - **Délai maximal : Le défi doit être complété avant 18h, soit une durée maximale de 11 heures.**
 - **Retrait des trackers GPS : Chaque participant devra retirer son tracker GPS avant l'épreuve et le rendre à l'arrivée ou en cas d'abandon.**
- ### Philosophie et Esprit de l'Événement

L'ULTRA SQR EXPERIENCE n'est pas une course avec classement ni podium. C'est avant tout un défi personnel, une quête de dépassement de soi, une invitation à explorer ses propres limites tout en respectant l'environnement et les valeurs du cyclisme longue distance. Chaque participant roule à son rythme, en parfaite autonomie, et doit gérer ses ressources avec intelligence et stratégie.

Ce défi s'adresse aux passionnés d'ultra cyclisme, aux aventuriers du bitume, et à tous ceux qui cherchent à vivre une expérience hors du commun, loin des standards des compétitions traditionnelles.

Les prochaines sections du règlement détailleront les conditions de participation, les règles de sécurité et toutes les modalités pratiques de l'événement.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères d'Inscription

- L'ULTRA SQR EXPERIENCE est ouvert aux cyclistes âgés de **18 ans et plus** à la date de l'épreuve.
- Chaque participant doit fournir un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition ou une **licence FFC/FSGT/UFOLEP** en cours de validité.
- L'événement étant en autonomie complète, les participants doivent avoir une **expérience préalable en longue distance** et être capables de rouler en autonomie.

- Le nombre de places est limité à **50 participants**.

Matériel Obligatoire

Pour assurer la sécurité de tous, chaque participant doit obligatoirement être équipé de :

- **Un vélo en bon état** (route, gravel ou VTT adapté à la distance).
- **Un casque homologué** (port obligatoire durant toute la durée de l'épreuve).
- **Un éclairage avant et arrière** fonctionnel, avec batterie suffisante.
- **Un téléphone portable chargé** avec le numéro d'urgence de l'organisation enregistré.
- **Une trousse de réparation minimale** (chambres à air, démonte-pneus, pompe ou cartouche CO₂).
- **De l'eau et une réserve alimentaire** suffisante pour gérer l'effort en autonomie.
- **Un tracker GPS** fourni par l'organisation, à récupérer avant l'épreuve et à rendre à l'arrivée.

Engagement et Responsabilité

- Chaque participant reconnaît qu'il engage sa propre responsabilité en prenant part à l'épreuve.
- L'ULTRA SQR EXPERIENCE se déroulant sur route ouverte, **le respect du Code de la Route est impératif**.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident dû à un non-respect des règles de circulation ou à une négligence individuelle.
- Les participants doivent être conscients des risques inhérents à la pratique du cyclisme longue distance et assumer pleinement leur engagement.
- En cas d'abandon, le participant devra impérativement **signaler son abandon à l'organisation et restituer son tracker GPS**.

3. RÈGLES ET SÉCURITÉ

Déroulement du Défi

- Le départ est donné à partir de 7h00 depuis le magasin Culture Vélo Seynod.
- Chaque participant gère son rythme de progression en totale autonomie.
- Un classement basé sur le temps sera établi uniquement pour des raisons logistiques et ne donnera lieu à aucun podium ni récompense.
- Les participants doivent avoir terminé le défi avant 18h, soit une durée maximale de 11 heures.
- Il n'y a aucune obligation de terminer dans un délai intermédiaire, mais les participants doivent signaler tout abandon à l'organisation.
- Les trackers GPS devront être restitués à l'organisation après l'épreuve ou en

cas d'abandon.

Sécurité et Code de la Route

- L'épreuve se déroulant sur route ouverte, chaque participant doit impérativement respecter le Code de la Route.
- L'utilisation de dispositifs de signalisation lumineux est obligatoire dès que la luminosité baisse.
- Le port du casque est obligatoire pendant toute la durée du défi.
- Les participants doivent être visibles et prudents, notamment dans les descentes et intersections.

Abandon et Assistance

- Tout participant souhaitant abandonner doit prévenir l'organisation via le numéro d'urgence communiqué avant l'épreuve.
- Aucune assistance extérieure motorisée n'est autorisée pendant l'épreuve (hors secours en cas d'urgence).
- En cas de problème mécanique majeur, le participant doit être en mesure de gérer ses propres réparations.

4. CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS

Équipements Recommandés

Bien que l'épreuve soit en autonomie, il est fortement conseillé d'emporter :

- Un GPS ou un compteur avec la trace du parcours
- Une batterie externe pour recharger son téléphone
- Des vêtements adaptés aux conditions météorologiques (imperméable, gants, manchettes)
- Des barres énergétiques ou gels en complément des ravitaillements personnels
- Une couverture de survie pour les situations d'urgence

Respect de l'Environnement

L'ULTRA SQR EXPERIENCE se déroulant en pleine nature et sur route ouverte, chaque participant s'engage à :

- Ne laisser aucun déchet sur le parcours.
- Respecter la faune et la flore locales.
- Adopter un comportement respectueux vis-à-vis des autres usagers de la route.

5. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Inscriptions

- Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site officiel de l'événement.
- Le nombre de places est limité à 50 participants.
- L'inscription est considérée comme validée uniquement après réception du paiement et des documents requis (certificat médical ou licence).

Frais d'Inscription

- Le tarif d'inscription est de 80 euros (70 € si inscription faite avant le 31 juillet).
- Ce tarif comprend la participation à l'événement, un pack de bienvenue et une assistance en cas d'urgence.

Politique de Remboursement

- Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription.
- En cas d'annulation pour raison de force majeure, un report d'inscription pourra être proposé pour une édition future.

ANNULATION ET CAS DE FORCE MAJEURE

- En cas de conditions météorologiques extrêmes ou d'événements indépendants de la volonté de l'organisation (crise sanitaire, interdiction administrative), l'événement pourra être annulé ou reporté.
- L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve si la sécurité des participants ne peut être garantie.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation pour force majeure, mais un report pourra être envisagé selon les possibilités.
- Les participants seront informés de toute modification via les canaux officiels de communication.

6. CLASSEMENT, PÉNALISATION ET DISQUALIFICATION

Classement

- Un classement basé uniquement sur le temps sera établi à titre logistique.
- Ce classement ne donnera lieu à aucun podium ni récompense.
- Chaque participant devra valider son passage aux points de contrôle prévus sur le parcours.

Pénalisation

Des pénalités de temps pourront être appliquées en cas de non-respect des règles suivantes :

- Non-respect du Code de la Route : +30 minutes.
- Absence d'un équipement obligatoire (casque, gilet réfléchissant, éclairage) : +15 minutes.
- Non-validation d'un point de contrôle : +1 heure.
- Jeter des déchets sur le parcours : +1 heure.

Disqualification

Un participant pourra être disqualifié dans les cas suivants :

- Non-respect grave du Code de la Route mettant en danger autrui.
- Aide extérieure motorisée (hors assistance médicale d'urgence).
- Refus de suivre les consignes de sécurité de l'organisation.
- Comportement inapproprié ou antisportif envers d'autres participants ou l'organisation.
- Abandon non signalé à l'organisation.

L'organisation se réserve le droit de prendre toute décision nécessaire pour assurer la sécurité et l'intégrité de l'épreuve.

7. ASSURANCE

- Chaque participant doit être couvert par une **assurance responsabilité civile**.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel survenu pendant l'épreuve.
- Il est recommandé de souscrire une **assurance individuelle accident** couvrant les risques liés à la pratique du cyclisme longue distance.

8. DROIT À L'IMAGE ET D'EXPLOITATION

- Chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image pour toute promotion liée à l'événement.
- Les photos et vidéos prises durant l'épreuve pourront être utilisées sur les réseaux sociaux, le site officiel et tout support médiatique.
- L'organisation détient tous les droits de diffusion et de promotion liés à l'événement.
- Toute utilisation commerciale du nom **ULTRA SQR EXPERIENCE** est soumise à validation préalable.

